

CAVL exceptionnel

Lundi 7 février 2022

14h30-16h00

S.435 + VISIO

Sont présents :

Mme Hélène Insel, rectrice de l'académie de Grenoble
Mme Stéphanie Carneiro, directrice de cabinet adjointe
Mme Sandrine Menduni, déléguée académique à la vie lycéenne et collégienne
Mme Christine Desbordes, gestionnaire DIVET

Des élu(e)s vie lycéenne

En visio :

M. Patrice Gros, IA-DASEN de l'Ardèche
M. Régis Vivier, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional EVS
Mme Alexandrine Devaujany, DRAFPIC, Rectorat Grenoble
M. Michel Kosa, proviseur LPO Vaucanson, Grenoble
Mme Isabelle Gondran, SAENES Lycée Champollion, Grenoble
Mme Nathalie Péju, conseillère régionale de la région Auvergne Rhône-Alpes
Mme Christine Messié, PEEP
Mme Odile Sargentini, représentante de l'AROEVEN
Mme Geneviève Baret, chargée de mission DRAREIC
Mme Clémentine Masson, formatrice académique vie lycéenne et collégienne
Mme Colette Chambard, infirmière conseillère technique

Des élu(e)s vie lycéenne

Sont excusés

Mme Mireille Vincent, IA-DASEN de la Haute-Savoie
Mme Laetitia Cibrario, principale collège la Lombardière, Annonay
M. Olivier Moine, LGT la Pléiade, Pont-de-Chéruy
Mme Edith Bolf, représentante du CESER Auvergne Rhône-Alpes

Ordre du jour :

- 1. Echanges autour des aménagements du bac**
- 2. Parcoursup**
- 3. Revue des questions des lycéens et lycéennes**

La séance est ouverte à 14h35 par Mme la rectrice.

Mme la rectrice salue tout le monde, ainsi que toutes les personnes connectées en distanciel. Un tour de table est effectué au cours duquel les élèves et tous les membres se présentent.

1. Echanges autour des aménagements du bac

Mme la rectrice introduit ce CAVL exceptionnel en faisant référence aux annonces du ministre ayant trait aux modifications d'aménagements du baccalauréat. Ces annonces avaient été présentées en CNVL, les organisations syndicales consultées, ainsi que les fédérations de parents. Mme la rectrice indique que le report de ces épreuves était appelé de leurs vœux par les syndicats enseignants et certains représentants de lycéens. Les 9 et 10 mai seront exclusivement consacrés aux dernières révisions de ces épreuves de spécialité.

Amira Fradj fait un retour sur ces modifications au niveau des élèves : il y a un mécontentement général, et certains se plaignent que leurs avis n'aient pas été pris en compte.

Mme la rectrice répond qu'il était quasi inévitable de modifier ces dates, car on était trop juste en temps (délai), même si la plupart des jeunes ont fait remonter qu'ils ne souhaitaient pas ce report. Il y a également un réel souci d'équité territoriale qu'il faut prendre en compte. Elle souligne que le ministre a été très touché et heureux de voir les élèves s'approprier la réforme du lycée. A noter que les élèves seront évalués sur les thématiques prévues au programme, il n'y a pas d'ajouts. Mme la rectrice ajoute que le ministre est à l'écoute des jeunes, puisqu'il les a même revus en CNVL afin de leur expliquer ses arbitrages.

Djibril Ali-Bey indique que beaucoup d'élèves ne voulaient pas reporter ces dates de mars, car tout est déjà très compliqué avec la COVID.

Mme la rectrice évoque ce mois de janvier compliqué avec le variant omicron et le grand nombre d'absences (élèves et enseignants), ce qui a complètement perturbé l'avancement pédagogique. On devrait d'ailleurs avoir des allègements de protocole au retour des vacances d'hiver, mais pour l'instant on se fie aux statistiques et on suit l'évolution.

Mme la rectrice rassure les jeunes quant à ces épreuves : « vous avez les vacances de printemps pour réviser, ainsi que les 2 jours avec vos enseignants (9 et 10 mai), cela ne peut être que bénéfique pour vous ». Pour ces épreuves, il y aura des questions au choix, l'idée est de ne pas dévaloriser le baccalauréat. Un travail sera également réalisé avec les enseignants.

Valentine Perrin fait remarquer que certains concours de grandes écoles du supérieur sont proches de ces dates, et du coup il n'y a pas beaucoup de temps pour réviser pour ces concours.

Tao Champmartin évoque également le problème d'inégalité des candidats (en cas d'absences) et de fraude...

Mme la rectrice indique qu'un travail est mené sur l'harmonisation des pratiques, en cas de fraude, d'absences,... elle comprend la possible déception des jeunes du fait que les notes de spécialité ne remontent pas dans Parcoursup, mais elle précise que les notes de contrôle continu sont également justes.

Djibril Ali-Bey demande si les notes d'option remontent dans Parcoursup.

Michel Kosa confirme que les notes d'option remontent bien dans Parcoursup. Il précise que les matières optionnelles sont considérées comme un plus, une valeur ajoutée pour l'élève, et non un handicap.

Joseph Etienne demande quels sont les projets d'évaluation auxquels Mme la rectrice fait allusion. Mme la rectrice répond qu'il s'agit d'un document présenté en conseil d'administration en établissement, qui détaille les modalités d'application du contrôle continu. Ce document a été demandé à chaque établissement depuis que le contrôle continu est pris en compte dans l'obtention du baccalauréat.

Valentine Perrin précise que pour le bac de français, les élèves sont satisfaits de voir que le nombre de textes a diminué (16 textes en voie générale, 9 en voie technologique).

Antonin Berard indique qu'un CVL s'est réuni la semaine dernière dans son établissement. Il explique ainsi qu'au sujet de la voie professionnelle, les élèves déplorent un manque d'information sur Parcoursup, tout reste très flou à ce sujet. En revanche, pour le baccalauréat, les élèves se sentent très bien épaulés par l'équipe éducative.

Mme Menduni ajoute que des élus du CAVL vont également accompagner les jeunes, à l'aide de « live insta » sur l'orientation, en collaboration avec les services d'orientation de l'académie et le service de communication du rectorat.

2. Parcoursup :

Mme la rectrice indique aux jeunes qu'ils ont encore le temps (jusqu'au 29 mars), pour formuler leurs vœux sur Parcoursup ; ensuite il faudra les confirmer. Elle leur conseille de beaucoup échanger avec d'autres jeunes, avec le psychologue de l'Education nationale, les enseignants, d'aller en CIO. Il faut aller sur Parcoursup mais sans « se perdre », ce qui permettra de préciser, d'affiner ses choix.

Une règle de base est qu'il ne faut pas postuler uniquement à des formations sélectives. Mme la rectrice rappelle qu'avant, il y avait APB qui était un algorithme, que l'on pouvait faire tourner. Parcoursup n'est pas un algorithme, mais une plateforme de vœux, ainsi tous les vœux sont examinés par les établissements. Le 2 juin, il y aura les réponses de Parcoursup. Entretemps, il faut commencer à classer ses vœux, à mûrir sa décision.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la rectrice clôt cette réunion à 15h30, en souhaitant bon courage à tout le monde et en espérant un printemps meilleur...

Hélène Insel

